

Droit des affaires internationales

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Compliance, analyse des législations applicables aux entreprises agissant à l'international : devoir de vigilance, risque pénal, application de législation étrangères à caractère extraterritorial européennes et américaines

Se doter des réflexes juridiques nécessaires à la réalisation des opérations internationales

Compétence à acquérir :

Etre capable d'évaluer les différents risques juridiques pesant sur les entreprises internationales

Mode de contrôle des connaissances :

Examen terminal sous forme de cas pratique

Document susceptible de mise à jour - 19/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16